

Conditions générales de la garantie matériel IZI by EDF - bornes de recharge de véhicule électrique

IZI by EDF fait bénéficier à ses clients, ayant fait installer par IZI by EDF une borne de recharge de véhicule électrique des fabricants Vestel et Schneider Electric (seuls certains modèles sont éligibles tels que précisés ci-dessous), d'une garantie sur le matériel dans les conditions telles que décrites dans les présentes conditions générales, ci-après la « Garantie ».

Périmètre de la Garantie

La Garantie est proposée pour les bornes de recharge des gammes suivantes de la marque Vestel ou de la marque Schneider Electric (ci-après « **Produit(s)** »), installées en France métropolitaine (Corse exclue) :

- marque Vestel, modèle « IZI by EDF » EVC04,
- marque Schneider Electric, modèle « Charge » EVH5A22N400F,

et achetées par les clients particuliers personnes physiques d'IZI by EDF (ci-après « **Client(s)** »).

Les Produits sont garantis contre tous défauts de fabrication dans les conditions et durées décrites ci-après.

La Garantie est limitée à la fourniture de la pièce remplaçant celle reconnue défectueuse par Vestel ou Schneider Electric, le cas échéant, et à la prise en charge des frais de transport, et de tous frais de main d'œuvre ou déplacements (notamment ceux inhérents au démontage et au remontage), à l'exclusion de toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

Sont exclus de la garantie :

- le câble de recharge (si vendu avec la borne de recharge),
- le support de câble (si vendu avec la borne de recharge),
- tout le coffret électrique (coffret de distribution, obturateur, protections électriques, autre(s))
- module(s) électrique(s) spécifique(s),
- tout le consommable électrique (câbles d'alimentation et câbles spécifiques, tubes IRO/IRL, coudes, clips),
- le piquet de terre (si besoin d'une mise en conformité de la terre).

En cas de défaut de fabrication ou vice de matière établi et reconnu par les fabricants Vestel ou Schneider Electric, le cas échéant, la responsabilité de ce dernier est limitée dans les conditions décrites ci-après.

Durée de la Garantie

Pour les produits du fabricant Vestel :

La Garantie est octroyée jusqu'à trois (3) ans à compter de la date d'installation du Produit (soit deux ans de garantie légale puis un an d'extension de garantie).

Le remplacement des pièces et Produits pendant la période de Garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de Garantie des Produits.

Pour les produits du fabricant Schneider Electric :

La Garantie est octroyée jusqu'à deux (2) ans à compter de la date d'installation du Produit (soit pendant la durée de la garantie légale de conformité).

Le remplacement des pièces et Produits pendant la période de Garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de Garantie des Produits.

Conditions de la Garantie

L'application des conditions de la Garantie est toujours subordonnée au respect par le Client des conditions d'utilisation du Produit, décrites notamment dans les notices d'utilisation des Produits, remises lors de l'installation du Produit et disponibles sur le site d'IZI by EDF :

- borne Schneider Charge : https://www.productinfo.schneider-electric.com/wiser_home/schneider-charge_wiser_home_device-user-guide_dd00559115/French/Schneider%20Charge_Wiser_Home_Device%20user%20guide_fr_DD00846703.pdf
- borne Vestel IZI by EDF EVC04: <https://izi-by-edf.fr/files/produits/2024/04/guide-utilisateur-borne-izi-by-edf.pdf>

Ces notices sont susceptibles de mises à jour par les fabricants Vestel et Schneider Electric et peuvent en tout état de cause vous être adressées sur simple demande auprès de votre interlocuteur IZI by EDF. Le Client reconnaît avoir eu communication et pris connaissance des notices susmentionnées.

Exclusions de la Garantie

Pour les Produits de la marque Schneider Electric:

La Garantie ne s'applique pas en cas de défaut résultant de tout incident dont la responsabilité incombe au Client et/ou l'utilisateur final, et notamment :

- d'un entretien non conforme aux prescriptions du Fabricant ou, à défaut de telles prescriptions, aux règles de l'art, ou
- de conditions de stockage inadaptées telles que citées ci-après : température de stockage : comprise entre -40°C et +85°C, humidité relative : comprise entre 5 % et 95 % sans condensation, altitude maximale : jusqu'à 2 000 mètres.
- du non-respect des notices d'installation et/ou de raccordement, ou
- de détériorations ou d'accidents provenant d'un défaut de maintenance et/ou accès par du personnel non autorisé, ou
- d'une utilisation de ceux-ci non conforme à leur destination et/ou aux prescriptions du Fabricant.

Pour les Produits de la marque Vestel:

La Garantie ne couvre pas :

- une utilisation abusive par le Client,
- les dommages mécaniques/cosmétiques survenus lors de l'utilisation,
- les cas sans faute constatée,
- les dommages accidentels provoqués par le Client ou l'utilisateur final,
- si la défaillance n'est pas un défaut de fonctionnement du Produit conformément à ses spécifications,
- en cas d'utilisation commerciale par le Client,
- le cas où le mode d'emploi n'a pas été correctement respecté,
- le cas où les pièces de rechange d'origine ne sont pas utilisées,
- le cas de réparation par du personnel non autorisé (hors personnel IZI by EDF et/ou VESTEL),
- si le numéro de série appliqué en usine a été modifié ou retiré du produit,
- si le dommage, le dysfonctionnement ou la panne résulte d'altérations, de l'usure normale, d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'un incendie, d'un déversement de liquide, d'un mauvais réglage des commandes

du Client, de l'utilisation d'une tension incorrecte, de surtensions et de chutes de tension, de cas de force majeure, de problèmes d'alimentation électrique, de manipulations ou de réparations non autorisées, de l'utilisation d'accessoires défectueux ou incompatibles, de l'introduction dans la borne d'insectes, rongeurs ou tout autre animal ainsi que les dégradations occasionnées,

- si le dommage, le dysfonctionnement ou la panne résulte d'un logiciel ou d'un matériel tiers non contenu dans le Produit tel qu'il a été configuré à l'origine par Vestel ou IZI by EDF,

- si la défaillance a pour origine des conditions qui ne sont pas sous le contrôle d'IZI by EDF, telles que, mais sans s'y limiter, les suivantes : le réseau, l'électricité, le câblage et toute autre condition technique et/ou physique qui peut affecter directement ou indirectement les performances du Produit.

Extension de garantie deux ans – marque Schneider Electric :

Le Client IZI by EDF, ayant acheté une borne de recharge de véhicule électrique de la marque Schneider Electric (modèle « Charge » EVH5A22N400F), a la possibilité de souscrire une extension de garantie supplémentaire de 3 ans donc 5 ans de garantie : 2 ans de garantie légale de conformité + 3 ans d'extension de garantie supplémentaires payante.

Cette extension de garantie de trois ans bénéficie au Client dans les mêmes conditions et exclusions que précisées ci-avant pour les produits de la marque Schneider Electric. Le prix de cette extension de garantie est mentionné dans le devis d'installation de la borne de recharge électrique.